

LA FEMME DETECTIVE

Grand roman dramatique

DEUXIEME PARTIE

L'ŒIL DE CHAT

Le comte acheta une couronne d'immortelles et tout le monde se dirigea vers le monument funéraire, auprès duquel deux gardiens veillaient sans cesse, depuis le jour de la pose des scellés.

M. de Gibray brisa les cachets de cire, et l'ouvrier requis par le conservateur fit sauter la serrure provisoire qui condamnait la porte de bronze à l'immobilité.

Au début de ce récit nous avons décrit l'intérieur du tombeau formant une véritable chapelle.

Tout s'y trouvait dans le même état qu'au moment où on en avait retiré le cadavre de la femme assassinée, en qui la policière avait cru reconnaître une Anglaise.

Aussitôt que la porte eût tourné sur ses gonds, Paul de Gibray invita du geste le comte Yvan à entrer le premier.

Le jeune homme s'inclina, franchit le seuil, accrocha sa couronne à un des supports scellés à cet effet dans la muraille, puis s'agenouilla et, plongeant son visage dans ses mains jointes, fit une courte prière.

Aimée Joubert et les magistrats l'avaient suivi.

La policière examina rapidement tous les objets qui nous sont connus, mais son attention se concentra bien vite sur le petit autel et sur le tabernacle qui lui servait de couronnement.

— Quand vous êtes entré ici pour la première fois, le tabernacle était-il ouvert ? demanda-t-elle au juge d'instruction.

— Il était ouvert... répondit celui-ci.

— Donc on venait d'y déposer quelque chose, ou d'y prendre ce qui s'y trouvait déposé déjà... Ceci est indiscutable. Une lutte s'est engagée entre le meurtrier survenant à l'improviste, et la malheureuse dont il a fait sa victime. Cette lutte a été violente : les chaises renversées, les bougies brisées, le prouvent jusqu'à l'évidence... L'assassin n'a dû quitter le tombeau que lorsqu'il a eu la certitude que sa victime ne respirait plus... Tout cela vous semble bien établi, n'est-ce pas ?

— Oh ! parfaitement ! répliqua le juge d'instruction. Le crime a été commis pour s'emparer de la correspondance déposée dans le tabernacle, c'est clair comme le jour...

— Il existe, néanmoins, des complications dont la clef m'échappe encore... reprit Aimée Joubert. L'assassin n'est point, il est vrai, l'homme à qui la correspondance était destinée, et la preuve c'est qu'en se retirant il a glissé des petits cailloux dans la serrure... Donc il voulait empêcher, ou du moins retarder l'entrée du véritable destinataire des papiers... Tout cela reste dans mon esprit très confus, très obscur... La seule chose qui m'apparaisse de façon fort nette, c'est qu'il y a dans l'affaire ce qu'on appelle vulgairement un troisième larron...

— Et, selon moi, c'est ce troisième larron qui aurait perdu son bouton de manchette dans la voiture du loueur de la rue Ernestine.

— J'en ai la conviction, je dirais volontiers la certitude...

— Supposez-vous, dit Paul de Gibray, qu'il fasse partie de cette bande dont l'existence vous paraît prouvée et dont Pierre Lartigues serait un des gros bonnets ?

Aimée Joubert secoua la tête.

— Non... dit-elle en suite. Je suppose tout le contraire... L'homme au bouton devait être un intrus,

contrecarrant les projets des associés et cherchant à surprendre leurs secrets.

— Le champ de suppositions que vous abordez est sans limites... murmura Paul de Gibray, prenez garde de vous égarer.

— Je cherche la vérité... répondit Mme Rosier, et, soyez tranquille, je ne m'égarerai point ou, si je m'égare un instant, je ne tarderai guère à retrouver mon chemin... Si profondes que soient les ténèbres, il faut bien que la lumière jaillisse... Laissez-moi procéder à une inspection non moins sérieuse que celle qui m'a si bien réussi ce matin dans la voiture du loueur Binet...

Les trois magistrats, le comte Yvan et le conservateur, se retirèrent sur le seuil, afin de ne pas entraver la liberté d'action de la policière.

Celle-ci examina longuement, minutieusement, les moindres détails du funèbre intérieur.

Elle dérangea les chaises et souleva le tapis.

Tout à coup elle poussa une exclamation, s'agenouilla sur les dalles et ramassa, au milieu de la poussière, une petite pierre bleue, de la grosseur d'un grain de chènevis.

— Qu'avez-vous trouvé ? demanda vivement M. de Gibray.

— La turquoise qui manque au bouton de manchette...

— Vraiment ?

— Voyez...

Aimée Joubert s'était relevée.

Elle exhiba son porte-monnaie.

Elle en tira le petit fer à cheval qu'elle y avait serré, et elle présenta la turquoise au compartiment vide où elle s'adaptait le mieux du monde.

— Ceci nous prouve que le bouton de manchette appartient bien à l'assassin... dit-elle : du reste je n'en doutais pas... Mes investigations ici sont terminées, messieurs, et je n'ai point perdu mon temps.

Le comte Yvan avait pris le fer à cheval et, son longon dans l'œil, l'examinait sur toutes ses faces.

— C'est un bijou original et soigné... dit-il...

— Très soigné et par conséquent très reconnaissable, ce qui rend la trouvaille précieuse... répliqua Mme Rosier, en réintégrant l'objet dans son porte-monnaie ; puis, s'adressant au Russe, elle ajouta : Monsieur le comte, seriez-vous libre ce soir, à onze heures ?

— Parfaitement.

— Pourriez-vous vous mettre à ma disposition ?

— Sans doute, et avec empressement, soyez-en convaincue...

— Trouvez-vous donc ce soir, à onze heures, dans une voiture, à l'angle de la rue Meslay et de la rue Saint-Martin... Un homme mettra la tête à la portière de votre voiture et vous dira : Monsieur le comte on vous attend... Vous le suivrez... Notez bien que ceci n'est mystérieux qu'en apparence... Je vous enverrai quelqu'un dans le but unique de vous éviter un dialogue avec le concierge de la maison où on vous conduira...

— Je serai à l'heure convenue à l'endroit indiqué... dit le Russe.

— A ce soir donc, monsieur le comte... Messieurs, nous n'avons plus rien à faire ici.

— Mais, dit M. de Gibray, vous m'aviez promis hier de m'apporter aujourd'hui l'explication du pa-

pier découpé trouvé sur le cadavre et que vous affirmiez être une grille...

— C'est vrai... j'oubliais de vous en parler...

— Vous avez découvert ce que vous cherchiez ?

— Sans la moindre peine.

— Je suis curieux de connaître le résultat de votre travail.

— Voulez-vous que nous descendions au bureau de M. le conservateur ? Je mettrai sous vos yeux ce que j'ai fait.

— Venez...

On allait quitter le tombeau Kourawieff lorsque le comte Yvan dit à Paul de Gibray :

— Maintenant, monsieur, vous vous êtes rendu compte de toutes choses par vos propres yeux ; me donnerez-vous l'autorisation que je sollicite ?

— Je ne vois aucun motif pour refuser... répliqua le juge d'instruction ; puis il ajouta : Monsieur le conservateur, vous voudrez bien laisser les ouvriers désignés par monsieur le comte faire au tombeau Kourawieff les réparations qu'il jugera nécessaires...

— Merci, monsieur... dit le jeune Russe. Je vais profiter de ma présence pour m'entendre immédiatement avec un marbrier... Au revoir, messieurs... A ce soir, madame !...

Yvan Smoiloff s'éloigna.

On descendit alors au bureau du conservateur.

Aimée Joubert, se trouvant seule avec les trois magistrats, tira de son portefeuille la lettre qu'elle avait écrite dans la soirée de la veille, et la présenta au juge d'instruction.

— Veuillez lire à haute voix, monsieur, lui dit-elle.

Paul de Gibray s'empressa de faire ce que la policière demandait.

— Que voyez-vous là dedans ? lui demanda-t-elle ensuite.

— Une épître commerciale d'un fort mauvais style, rédigée par un négociant quelconque...

— Mais rien de suspect ?...

— Absolument rien.

— Relisez et cherchez bien...

— J'ai beau chercher, je ne trouve pas...

VII

Aimée Joubert sourit.

— Permettez-moi donc, alors, dit-elle, de vous prouver qu'hier je ne m'abusais pas en m'engageant à découvrir le secret de la grille...

Elle retira la lettre des mains de M. de Gibray, l'étala sur une table, et les quelques mots qui nous sont connus apparurent dans les découpures.

— Maintenant, ajouta la policière, lisez...

Le juge d'instruction se pencha et lut :

« Voyageur, bras en écharpe, minuit, chemin de fer du Nord, porteur de cent mille francs. Il ne faut pas qu'il les porte à leur destination. Attendez-le. »

— Je comprends ! s'écria Paul de Gibray. Vous aviez cent fois raison ! Les bandits dont nous venons de découvrir l'existence employaient certainement ce moyen pour correspondre sans se compromettre...

— Ils faisaient acte de prudence, répondit la policière, et c'est peut-être par leur prudence même qu'ils seront trahis...

— Je comprends mal votre pensée...

— L'avenir vous l'expliquera...

— Je n'en doute pas, et je crois d'avance à votre succès, car la confiance que vous m'inspirez est sans bornes...

— Je la justifierai de mon mieux...

Aimée Joubert prit alors congé de ses chefs qui retournèrent au Palais de Justice.

Quittons pour un instant les magistrats et la policière et occupons-nous de quelques-uns des autres personnages du drame que nous racontons.

Simone était entrée en possession de son emploi chez Mme Dubief.

Celle-ci, dès le premier jour, avait constaté que sa nouvelle employée possédait une intelligence remarquable unie à l'ardent désir de bien faire.

La sous-maîtresse chargée d'installer à la lingerie